

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT SA

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba

La Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, les informations qui suivent :

Depuis sa prise en charge de la gestion de la société, et avec le soutien total du groupe Rose Blanche (RBG), auquel appartient désormais, la société GALLUS, société mère de la SOPAT, la direction générale a mené un ensemble d'actions qui lui ont permis de mieux évaluer la structure de gestion de la société et le niveau de suffisance de ses moyens matériels et humains.

La direction générale de la SOPAT a pris conscience des défis qu'elle a à relever et a commencé à prendre les mesures nécessaires, non seulement pour redresser la société, mais aussi et surtout pour en faire, au plus tôt, une société performante. Les résultats réalisés par la société jusqu'à ce jour, (corrigés suite aux récents redressements exigés par le commissaire aux comptes), ne modifient en rien, la volonté et la capacité de la direction générale à redresser la situation.

La société dispose d'un outil de production suffisant, mais qui était exploité très en deçà de sa capacité. Ainsi et avec le redressement de la trésorerie de la société suite au dédommagement obtenu et tel que cité dans le communiqué du CMF, d'une part, et des synergies attendues de l'implication du groupe RBG dans la stratégie de développement de la société, d'autre part, la direction générale de la SOPAT reste confiante quant à l'amélioration sensible de l'activité de la société et de sa rentabilité à court terme.

L'expérience du groupe RBG dans la réussite du redressement des sociétés qu'il a acquises au cours des dernières années, constitue un indicateur de sa capacité à en faire de même pour la SOPAT.

Par ailleurs, et étant consciente de l'énorme retard accusé par ses prédécesseurs dans la communication des états financiers de la société, l'actuelle direction générale s'efforce depuis quelques semaines à mettre à jour la comptabilité, de manière à permettre au commissaire aux comptes d'achever son examen de la situation intermédiaire au 30 juin 2013, suspendue suite aux irrégularités qu'il a relevées et dont il a fait part au CMF. Egalement, tous les moyens sont déjà mis en place pour arrêter au plus tôt, les états financiers au 31 décembre 2013. L'objectif visé est de rattraper rapidement le retard actuel et de respecter à l'avenir les obligations légales, en matière de communication financière, non seulement au niveau des délais, mais aussi, au niveau de la complétude et de la transparence.

La direction générale voudrait enfin, exprimer son engagement total à tenir informés à temps, l'ensemble des actionnaires de la SOPAT et le public des principaux événements de la société et ne manquerait pas d'organiser, dans ce sens, toute rencontre d'information qui serait utile à ce titre.